

TABLEAU 9

**Principales entreprises canadiennes implantées en Europe
(sans grandes marques)
(liste non exhaustive)**

Maison-mère	Filiale
Canada Packers	Haverhill Meat Products
Labatt/Ogilvie Mills	Ogilvie Aquitaine
Lallemand	Equilait, Setric Biologie,S.A.
National Sea Products	Bretagne Export, Surgélation Lorientaise
Weston	Associated British Foods

4.1 Capacité des entreprises canadiennes à vendre ou à investir sur le marché européen après 1992

Présentement, les exportations canadiennes vers la CE sont relativement réduites. De plus, elles touchent une gamme très limitée de produits peu importants³. D'après les informations obtenues lors des entrevues et de l'enquête, les causes de cette situation sont nombreuses. Elles vont des mesures plus ou moins protectionnistes reliées à la PAC, aux caractéristiques fort différentes des habitudes de consommation, en passant par les difficultés d'aborder l'ensemble du marché de la CE avec les mêmes conditions de production et de produit, la proximité et l'intérêt prioritaire du marché américain, une certaine conscience de la qualité de la production européenne; plusieurs entreprises canadiennes produisent sous licences européennes (p. ex., A. Lassonde et Fils a une licence de contenants; Agropur a une licence pour les produits Yoplait et Miko; et les brasseries canadiennes ont des licences pour la production des bières Carlsberg, Tuborg et Heineken). L'Europe de 1992 risque-t-elle de modifier sensiblement cette situation?

L'Europe sera-t-elle plus protectionniste? Pour plusieurs, l'Europe « verte » s'est construite dans le passé à coup de protections de toutes sortes et rien ne laisse supposer qu'Europe 1992 changera quelque chose à cela. Au contraire, on pense qu'Europe 1992 est d'abord conçue pour les entreprises européennes et que, compte tenu de l'efficacité plutôt restreinte des entreprises européennes dans ce secteur, la CE n'aura pas d'autre choix que de les protéger à la frontière commune par toutes sortes de mesures tarifaires et autres. On parle de la « forteresse européenne ».

Pour d'autres, cette vision d'une CE protectionniste est dépassée. Selon eux, les situations et les intérêts sont tellement divergents à l'intérieur même de la CE que toutes vellétés d'un ou de quelques pays à vouloir restreindre certaines importations seront bloquées par d'autres qui auront intérêt à ce que ces importations se fassent. De plus, au rythme où se réalisent les fusions (la concentration), l'efficacité des entreprises de la CE sera telle que d'ici peu elles n'auront pas besoin de mesures de protection pour se défendre de la concurrence extérieure; au contraire,